

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE de l'A.C.C.A. de

BAZILLAC

Objet : *élection du Conseil d'Administration*

La loi du 24 juillet 2019 paru au JORF le 26 juillet 2019 et dont le décret n°2019-1432 paru le 26 décembre 2019 jorf, prévoit le renouvellement de l'ensemble du conseil d'administration.

L'Assemblée Générale de l'Association Communale de Chasse Agrée (ACCA) réunie le 27/07/2021 à 19 h 10 a procédé à l'élection de l'intégralité de son conseil d'administration, conformément à l'article 10 de ses statuts.

Les statuts de l'association prévoient que le conseil d'administration soit constitué de (3, 6 ou 9): 9 Membres

L'assemblée générale désigne comme :

- Président de séance M PORTASSAU Olivier Secrétaire de séance M DERNONCOURT Wilfried

Candidat :

AGRAMUNT Bertrand	DERNONCOURT Wilfried	MONTAGNOL Nicolas
BOURDA Bernard	LAPOUTGE Michel	PECARRERE Michel
BRUNEAU David	LEITAO Carlos	BOUPEAU Bruno

Ont été élus :

AGRAMUNT Bertrand	DERNONCOURT Wilfried	MONTAGNOL Nicolas
BOURDA Bernard	LAPOUTGE Michel	PECARRERE Michel
BRUNEAU David	LEITAO Carlos	BOUPEAU Bruno

Le Conseil d'Administration est constitué des membres suivants :

BRUNEAU David	PECARRERE Michel	LEITAO Carlos
DERNONCOURT Wilfried	AGRAMUNT Bertrand	MONTAGNOL Nicolas
LAPOUTGE Michel	BOURDA Bernard	BOUPEAU Bruno

Fait à BAZILLAC, le 27/07/2021

Le Président BRUNEAU DAVID
(Nom-Prénom)



Le Secrétaire AGRAMUNT BERTRAND
(Nom-Prénom)



